

## Comité Technique Ministériel de l'ESR du 29 septembre 2014

### Compte-rendu FSU

*Réunion présidée par Mme Gaudy, directrice générale des ressources humaines (MEN & MESR)*  
*Représentants du personnel : 4 FSU, 3 CFDT, 2 UNSA, 2 SNPTES, 2 CGT, 1 FO*  
*Délégation FSU : Philippe Aubry, Christophe Blondel, Gérard Tollet, Christian Viéron-Lepoutre*

FSU : cf. document + demande de nouvelles sur le suivi du problème des primes sans fondement légal à l'ENS Cachan qui avait été signalé dans cette enceinte.

SGEN-CFDT : difficultés application de la loi Sauvadet. Sait que la loi ESR n'est pas une loi de programmation. Elle ne répond pas aux problèmes rencontrés par les personnels.  
Pourquoi les OS ne reçoivent-elles pas les circulaires ? Élections : établissements non préparés. Où en est le protocole social, en particulier pour les métiers BIATSS ?

SNPTES : mécontentement sur la loi de finances en trompe-l'œil. Augmentation qui se traduit en baisse. La quasi-totalité des postes va être supprimée dans les établissements. Ne plus parler de « gel » de poste car il n'y a jamais eu de dégel ... ESR vecteur de croissance et de développement. La politique qui s'annonce au CNRS de privilégier le recrutement des chercheurs au détriment de celui des IT n'est pas satisfaisante.  
Mécontentement sur l'organisation des scrutins électroniques. Demande des mesures techniques pour assurer le droit de vote.

FERC-CGT : Confirme ce qui a été dit précédemment. Pour le CNRS, 2500 postes supprimés depuis 2010 (en incluant les contractuels). Préconise l'utilisation de 1G€ du CIR.

Faux discours de certains sur la loi Sauvadet qui serait responsable d'augmentation de la précarité.  
Vous ne respectez pas l'avis des CT contre la mise en place des COMUE, qui vont engendrer mutualisation et réduction de moyens.

Dénonce que le nouveau CNESER séparerait les collèges chercheurs et ITA pour donner 6 sièges aux chercheurs et 4 aux ITA. Ça ne correspond pas aux effectifs des deux catégories et ça s'est fait en catimini pendant l'été.

Demande conservation des droits syndicaux dans les organismes suite à la nouvelle réglementation.

MESR :

☒ Les moyens : le projet de loi de finances n'est pas encore public. On ne peut donc pas en discuter.

☒ Les élections professionnelles : veut garantir un taux de participation élevé. Le CT ne donne pas un rythme suffisant pour faire remonter d'éventuels problèmes ; contacter plutôt directement l'équipe qui s'en occupe. Découvre que la circulaire du 1<sup>er</sup> août n'a pas été reçue par les destinataires ...

☒ La double parité du conseil académique en formation restreinte : les contacts invoqués par le président de la CPU ne sont pas validés par Mme Gaudy. Il n'y a pas eu d'aval à un éventuel non-respect du texte. Les textes publiés au JORF ont vocation à être appliqués.

☒ Primes ENS Cachan : dossier resté en l'état. Pas de difficulté juridique dans la position prise par l'ENS, en accord d'ailleurs avec les syndicats maison. Il y a des primes attribuées, c'est difficile de les reprendre.

☒ Collèges CNESER : découvre le problème.

☒ Droits syndicaux : contacts avec le ministère de la FP et juristes ne donnent pas de solution EPST par EPST (seul un décret dérogatoire en CE le pourrait)

☒ Loi Sauvadet : l'AEF a écrit que le MESR est le meilleur élève de la classe ! on fera des bilans. Le ministère respecte la loi, sachant qu'elle ne prévoyait pas d'objectifs sur les moyens.

FSU soulève le problème de l'absence d'une politique de créations de postes dans les établissements du supérieur pour les contractuels éligibles aux concours réservés (CAPES).

Mme Gaudy : évoque des conditions d'exercice différentes entre le supérieur et le secondaire. Les certifiés et agrégés ne sont pas recrutés pour faire toute leur carrière dans le supérieur.

FSU réitère sa demande de la déclaration sur le problème des non-respects de la réglementation signalés par courrier.

Mme Gaudy : on expertise actuellement ce courrier. Projette la diffusion d'une instruction un peu ferme à l'intention des présidents d'universités.

### **Examen des projets de texte**

#### **Arrêté portant création de CAP locales pour les ITRF à Mayotte et en Polynésie française**

FO : Exprime des craintes qu'une CAP locale puisse subir des pressions.

MESR : Peut-être, mais il est important de pouvoir recueillir un avis près du terrain.

*Vote sur le projet*

*Pour : FSU 4, UNSA 2, SNPTES 2, CFDT 3, CGT 2*

*contre : FO 1.*

#### **Décret modifiant le décret n°86-434 du 12 mars 1986 portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints**

MESR : S'insurge contre le fait que la FSU ait envoyé une liste de 26 amendements à midi pour cette séance débutant à 14h30. Elle envisage une révision du règlement du CTMESR qui interdira de déposer des amendements passé un délai plus conséquent avant la réunion.

FSU : critique le travail du ministère (visas et références à des textes abrogés, prise en compte très incomplète de l'existence de l'habilitation à diriger des recherches, pourtant créée en 1988). Demande que les documents soient envoyés plus d'une semaine à l'avance !

À l'arrivée, l'administration refuse les amendements, pourtant d'équité avec les E-C, qui consistaient à demander l'accord écrit de chaque astronome & physicien sur la définition de ses services et à accorder aux A & P l'équivalence TD-TP pour le calcul de leur service d'enseignement. Elle refuse toute inscription dans le décret de la consultation du CS de l'INSU, que nous demandions à chaque fois qu'un avis était demandé au directeur de l'INSU (pas pour le remplacer, mais pour l'éclairer ...) au motif que le directeur de l'INSU doit rester maître de se faire éclairer comme il veut.

#### ***Vote des amendements***

*Remarque : FO est en NPPV sur tous les amendements ci-dessous sauf sur l'amendement FSU 8*

Amendement FSU 1 non voté (c'est un point technique)

MESR répond que les références données sont en fait issues du code de l'éducation. Verra avec le CE comment faire.

Amendement FSU 2 non retenu par le MESR

*pour : FSU 4, CGT 2*

*abst : SNPTES 2, UNSA 2, CFDT 3*

Amendement FSU 3 avis favorable, sera réexaminé par le MESR

MESR : la mention de la mission de direction des unités a été demandée par le CNAP

CFDT : le problème est qu'il n'y a eu aucune concertation avec les personnels

*pour : FSU 4, SNPTES 2, UNSA 2, CFDT 3, CGT 2*

Amendement FSU 4 non retenu

pour : FSU 4

contre : UNSA 2, CFDT 3

abst : SNPTES 2, CGT 2

Amendement FSU 5 non retenu

UNSA : choqué par le souci exprimé. La diffusion de culture et informations est en lien avec la recherche mais ce n'est pas de l'enseignement.

FSU : ce n'est pas une lubie de notre part, mais un maintien du texte actuellement en vigueur.

pour : FSU 4

contre : UNSA 2, CFDT 3

abst : SNPTES 2, CGT 2

Amendement FSU 6 non retenu

pour : FSU 4, CGT 2

abst : UNSA 2, CFDT 3, SNPTES 2

Amendement CFDT 1 avis défavorable, non retenu

objet : permettre que la répartition des fonctions décidée par l'établissement puisse aboutir à ce que le collègue n'exerce que 2 des 3 missions du corps

pour : CFDT 3

contre : FSU 4 UNSA 2 SNPTES 2 CGT 2

Amendement FSU 7, position ministère ??

pour : FSU 4, CGT 2

abst : UNSA 2, SNPTES 2, CFDT 3

Amendement FSU 8 avis favorable, non retenu

MESR : pas d'enveloppe financière pour prendre l'équivalence TP=TD. Pour les EC ça a coûté 25 M€.

pour : FSU 4, CFDT 3, FO 1, CGT 2

abst : UNSA 2, SNPTES 2

Amendement CFDT 2 et FSU 8 (très voisins) avis favorable, non retenus

pour : FSU 4 CGT 3 CFDT 3

abst : UNSA 2, SNPTES 2

Amendement FSU 9, MESR se dit pas opposé, sera réétudié avec le CNAP

pour : FSU 4, CGT 2

abst : UNSA 2, SNPTES 2 CFDT 3

Amendements FSU 10,11, 12 retirés

Amendement FSU 13, non retenu

pour : FSU 4 CGT 2

abst : UNSA 2, SNPTES 2 CFDT 3

Amendement FSU 14 retiré

MESR admet que la rédaction du projet sur la liste complémentaire n'est pas heureuse. Propose d'ajouter la mention « peut être établie dans la limite du double des emplois offerts ». La FSU convient que, dans la mesure où le jury doit conserver le pouvoir souverain de ne déclarer personne admissible, il serait incohérent de lui imposer que la liste complémentaire ne soit pas vide.

Amendement FSU 15 non retenu

pour : FSU 4 CGT 2

contre : SNPTES 2, CFDT 3

abst : UNSA 2

Amendement SNPTES avis favorable, position ministère ??

objet : suppression du droit de veto pour l'affectation

pour : FSU 4 SNPTES 2 CGT 2

abs : UNSA 2 CFDT 3

Amendements FSU 16, 17 retirés

Car le MESR reconnaît que la référence à un article de la loi Savary de 1984 doit être remplacée par une référence au code de l'Éducation.

Amendement FSU 18 avis favorable, sera étudié par le MESR

MESR ne comprend pas bien ce problème de double reclassement

pour : FSU 4, SNPTES 2, UNSA 2, CFDT 3, CGT 2

Amendement FSU 19 retenu

À la réserve près qu'il s'agira d'un ajout et non d'un remplacement (la référence au doctorat d'État doit rester)

Amendements FSU 20, 21, 22

Identiques à 13, 14, 15 pour l'autre corps. On reporte les mêmes votes.

Amendement FSU 23, 24 non votés. Points techniques. Le MESR réfèrera aux articles codifiés.

Amendement FSU 25 non voté. L'ajout proposé sera fait. C'est une nécessité technique.

Amendement FSU 26 retiré

Inutile car les astronomes & physiciens, astronomes adjoints et physiciens adjoints font partie des corps listés dans l'annexe du décret reclassement des EC.

*Vote sur le projet*

*pour : UNSA 2, CFDT 3*

*contre : FO 1*

*abst : FSU 4, SNPTES 2, CGT 2*

### **Arrêté relatif à la réduction de mandat de certaines instances**

Remarque FSU sur la dénomination IPGP ou IPG, qui sera vérifiée

*Vote sur le projet*

*Pour : unanimité*

### **Point divers à la demande de la CFDT sur le référentiel métiers**

Mme Afriat, MENESR : un GT travaille sur la mise à jour de la cartographie des métiers.

Présentation du travail aux organisations syndicales prévue début 2015, puis passage aux CTMEN et CTMESR. De 260 emplois-types on est passé à 245, illustrant le fait qu'il y a eu des fusions.

CFDT : reproche que les fiches sont présentées comme un objet fini par le ministère. Des questions de « compétence comportementale » apparaissent directement dans les fiches, c'est nouveau et préoccupant.

Mme Gaudy : N'est pas convaincue par la notion de compétences comportementales. Mais doit d'abord voir le dossier.

UNSA : demande l'examen de ce travail par le CTMESR d'abord, puis par le CTMEN, pour éviter de s'entendre dire qu'on ne peut plus y toucher.

### **Point d'information « revue des missions »**

Mme Gaudy prévient que ce ne sera probablement pas le dernier CT. Le gouvernement s'est lancé dans une « revue des missions ». Le ministère doit identifier des pistes d'évolution d'ici fin décembre.

Le contexte c'est l'économie des emplois de la fonction publique. La réflexion inclut les emplois de la fonction publique territoriale, avec transfert de missions, le cas échéant. Il n'est pas question de se limiter aux « services de l'État, au sens juridique du terme ». Il y aura une concertation large, avec les usagers, les collectivités locales, les personnels, pour dégager un certain nombre de pistes d'évolution. Comme le travail vient seulement d'être engagé, il serait hasardeux d'en dire davantage. Mais un prochain CT sera saisi de la question. Il ne s'agit pas forcément de restriction des missions. Il y a des exemples de missions qui, même en période de restriction budgétaire, ont été identifiées comme imparfaitement remplies (l'encadrement des élèves handicapés en a été un exemple).